

Dossier d'inscription Formation générale BAFA

PHOTO
D'IDENTITE



BAFA de Territoire Sel et Vermois

Dates de la session : du au
Lieu de la session.....
A pris connaissance que ce stage se déroule en demi-pension.
Prénom : Nom :
Date de naissance : / / Sexe : M F
Lieu de naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. Fixe : / / / / Tél. Portable : / / / /
E-mail : @..... N° Allocataire CAF :

Pièces à fournir au dossier

Une photo collée sur la fiche d'inscription , 3 enveloppes timbrées (tarif en vigueur 50 gr) sans adresse, le(s) chèque(s) de règlement de votre stage = 150,00 €

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) (père, mère ou tuteur légal), NOM et PRENOM.....
Après avoir pris connaissance des conditions générales de fonctionnement des stages Francas, déclare autoriser, ma Fille/mon Fils..... à s'inscrire à la session mentionnée, au verso et à participer à toutes les activités prévues durant le stage et autorise à sortir seul (e) pendant les temps libres prévus au programme.
J'autorise le Responsable de la session à faire soigner mon enfant et à prendre toutes mesures, y compris l'hospitalisation et/ou intervention chirurgicale, nécessitée par son état de santé, selon les prescriptions du corps médical consulté. Dans ce cas, je m'engage à rembourser aux Francas les frais engagés
En cas d'exclusion de mon enfant en cours de stage, je m'engage à prendre les dispositions utiles pour assurer son retour au domicile sans délai. Signature père, mère
Je certifie exacts les renseignements figurant sur la fiche d'inscription. ou tuteur.
A Le

Engagement du candidat

Je soussigné (e) sollicite mon inscription pour cette session de formation.

Situation du candidat

Lycéen –ne Étudiant –e
 Salarié –e (profession :) Demandeur d'emploi – sans profession
 Autre, précisez :
 Je n'accepte pas que mes coordonnées soient communiquées à l'ensemble des participants inscrits au stage, afin d'organiser un covoiturage
 J'autorise Je n'autorise pas
Les Francas à utiliser les éventuelles photographies et vidéos qui puissent être prises et/ou enregistrées dans le cadre de cette formation pour toute diffusion non commerciale et non lucrative.

Stage de base : du sam. 15 au sam. 22 février 2020 à la MJC de St Nicolas de Port
Stage d'approfondissement : du lun. 26 au sam. 31 octobre 2020 à la MJC de Dombasle sur Meurthe

La Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois a décidé de soutenir financièrement une formation pour l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Elle part d'un double constat. Les associations locales d'Éducation Populaire font face à un manque récurrent de personnel qualifié pour encadrer les jeunes et adolescents durant les périodes de vacances scolaires. En même temps, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a constaté que notre territoire était largement sous la moyenne départementale en ce qui concerne le nombre de BAFA.

La volonté politique de la Communauté de Communes est de répondre à ces manques. Le coût de la formation BAFA sera fortement diminué. Les différentes fédérations sont parties prenantes de l'organisation de cette formation. Ces acteurs divers mais associés ne peuvent qu'être gage de succès.

*David FISCHER, Président de la Communauté de Communes Sel et Vermois
Jean-François GUILLAUME, Vice-Président Éducation Populaire de la Communauté de Communes Sel et Vermois*

Lundi 13 janvier 2020, à 18h à la MJC de St Nicolas de Port

Date réunion de présentation et d'organisation nécessaire pour finaliser votre dossier de candidature et organiser vos demandes d'aides venez avec une attestation de QF de la CAF

Fiche à renvoyer aux Francas DU GRAND EST

Retournez la fiche d'inscription correctement remplie et signée :
LES FRANCAS GRAND EST , Cyril Ledoux 8 Allée de Mondorf Les Bains, Bâtiment Les Mésanges 54500 VANDOEUVRE LES NANCY



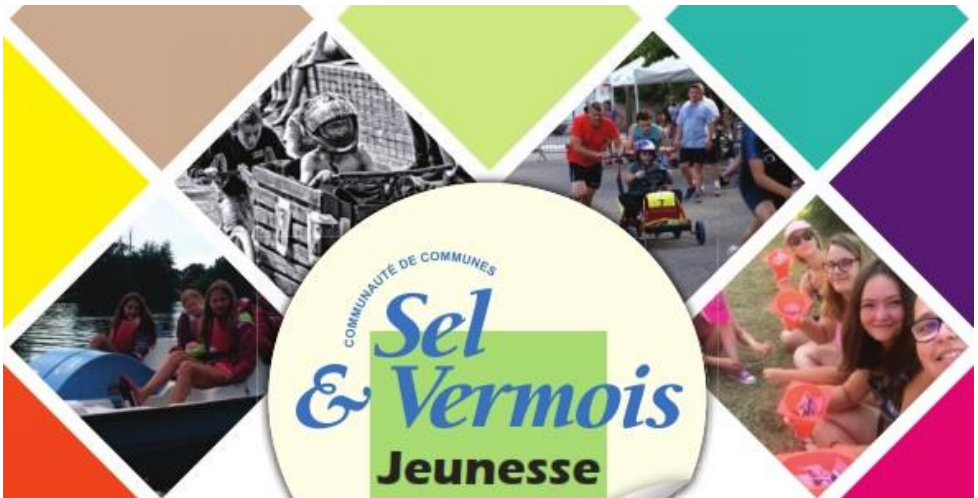
LES SPÉCIFICITÉS DE NOTRE FORMATION :

- Connaissance du territoire et du tissu associatifs (richesses, forces et atouts...)
- Techniques d'animation (le jeu, imaginaire et créativité....)
- Le handicap
- La laïcité
- La posture au travail (le CEE, droit du travail...)
- Veillée montage de tentes et veillée spectacle



LES THÈMES ABORDÉS :

- La connaissance de l'enfant et de l'adolescent, de leurs besoins et des étapes de leur développement,
- Le rôle éducatif des accueils collectifs de mineurs et la place de l'animateur,
- La connaissance et l'expérimentation d'activités répondant à leurs besoins et favorisent leur bien-être et leur développement harmonieux,
- La connaissance du fonctionnement des Accueils Collectifs de Mineurs,
- L'organisation d'un groupe d'enfants et d'adolescents à travers l'aménagement des espaces, le respect des rythmes et des besoins spécifiques, la gestion du temps, la prise en compte de leurs attentes et leurs projets ...
- La connaissance des différents éducateurs de l'enfant (notamment ses parents) et des diverses influences qui contribuent à son éducation,
- Le travail en équipe autour d'un projet pédagogique
- la connaissance des richesses et spécificités du territoire



DEVENIR ANIMATEUR :

Les centres de loisirs et séjours de vacances sont de fabuleux espaces d'éducation des enfants et des adolescents. En complémentarité avec la famille et l'école, ils proposent de multiples expériences qui contribuent à leur développement et leur épanouissement. Participer à l'animation d'un accueil collectif de mineurs, c'est s'engager pour contribuer à l'éducation des enfants et des adolescents, c'est prendre plaisir à créer les conditions de leur épanouissement et de leur accueil.

LE CURSUS DE FORMATION :

Inscription : être âgé de 17 ans au premier jour du stage.

Formation en trois étapes à effectuer dans un délai de 30 mois maximum. Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la formation générale et le stage pratique.

Les structures du territoire s'engagent à accompagner les stagiaires tout au long de leur parcours de formation = accueil en stage pratique, embauche après diplôme, accompagnement pédagogique....



1

→ SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE
Durée : 8 jours consécutifs ou discontinus. À l'issue de cette session, l'appréciation satisfaisante confère la qualité « d'animateur stagiaire » (valable uniquement durant le délai de la formation au BAFA). Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la formation générale et le stage pratique.



2

→ STAGE PRATIQUE
Durée : Minimum 14 jours en accueils de loisirs ou séjours de vacances déclaré en tant qu'Accueil Collectif de Mineurs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.



3

→ SESSION D'APPROFONDISSEMENT
Durée : minimum 6 jours. Son but est de compléter la formation du candidat et de faire un bilan des deux étapes précédentes.

COÛT DE LA FORMATION :

150,00 € les 8 jours de formation (repas et matériel pédagogique compris). Hors déductions de la CAF

LES AIDES À LA FORMATION BAFA :

Se renseigner auprès des fédérations d'Éducation Populaire (Francas, Foyers Ruraux et MJC).